

Actualités

Économie

Jean Coutu entrera au reste du Canada par les États-Unis



ISRAËL: LE RETRAIT DES COLONS ADOPTÉ DANS LA TEMPÊTE **B2**

page **B3**

Péréquation: Charest «déçu» de Martin

Les provinces ne réussissent pas à faire reconnaître le déséquilibre avantageant Ottawa

Karine Fortin et Sylvain Larocque (PC)
OTTAWA

Le premier ministre Jean Charest s'est déclaré déçu, hier soir, de la réforme du système de péréquation annoncée par son homologue fédéral, Paul Martin.

Même si toutes les provinces s'entendaient pour réclamer que les paiements de péréquation atteignent 10,9 milliards \$ cette année, M. Martin ne s'est pas éloigné d'un iota de l'offre qu'il avait dévoilée le mois dernier, à l'occasion de la conférence sur la santé.

Les provinces moins nanties se partageront donc quelque 10 milliards \$ cette année en péréquation, soit 1,1 milliard \$ de plus que l'an dernier. Les versements passeront à 10,9 milliards en 2005-06, avant d'être indexés de 3,5 pour cent par an jusqu'en 2008-2009.

Cette dernière clause garantira une certaine stabilité aux provinces, qui la réclamaient depuis longtemps. En tout, l'accord coûtera plus de 28 milliards \$ en dix ans à Ottawa.

«Ça a été deux journées de discussions assez intenses, mais avec un résultat qui est somme toute décevant», a reconnu M. Charest à l'issue de la rencontre.

«(Le gouvernement fédéral) a des moyens et il y a des moyens pour l'avenir», a-t-il ajouté. Aujourd'hui, je dois vous dire que je suis déçu du résultat, parce qu'il était capable de faire un effort supplémentaire et il n'a pas accepté de le faire.»

M. Charest n'a pas réussi à convaincre Paul Martin de confier à un comité fédéral-provincial la tâche de surveiller l'évolution du «déséquilibre fiscal» entre Ottawa et les provinces. On créera bel et bien un groupe d'experts, mais il ne sera chargé que d'examiner la péréquation comme telle, et non l'ensemble des

«pressions financières» dont se plaignent les provinces.

C'est une commission du Conseil de la fédération, composé uniquement des provinces, qui devra s'occuper de «faire avancer le débat et de continuer la bataille» sur le déséquilibre fiscal, a expliqué le premier ministre québécois.

«Intérêt national»

M. Martin a pour sa part soutenu que l'entente était la plus équitable possible dans les circonstances.

«Il y avait des différences d'opinion et le rôle du gouvernement canadien était de les réconcilier dans l'intérêt national, et c'est ce que nous avons fait», a-t-il affirmé.

Mais au moins quatre autres dirigeants provinciaux partageaient la déception de Jean Charest.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, s'est dit d'autant plus déçu que le fédéral a refusé d'accepter le consensus «raisonnable» des provinces.

Mais il y a tout de même eu des progrès, s'est-il félicité. «On a renversé la tendance des coupures dans la péréquation pour assurer un financement qui est plus équitable à court terme.»

Par contre, le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, s'est réjoui de l'accord.

«Du point de vue ontarien, nous sommes satisfaits de ce nouvel arrangement», a-t-il dit. Nous avons atteint un juste équilibre qui nous permet de faire une juste contribution à la force de la fédération.»

La péréquation est un programme fédéral qui permet de réduire l'écart entre les revenus des provinces afin de permettre à tous les gouvernements d'offrir des services comparables à leurs citoyens.



Accompagné du ministre des Finances, Ralph Goodale, le premier ministre Paul Martin explique les termes de l'accord intervenu avec les provinces sur la péréquation.

Terre-Neuve quitte

En fin de matinée, Paul Martin avait dû essayer une rebuffade quand le premier ministre de Terre-Neuve, Danny Williams, a claqué la porte. Accusant Paul Martin de renier sa promesse électorale de laisser à la province tous ses revenus pétroliers, il a préféré quitter Ottawa avant l'ouverture de la conférence.

«M. Martin a tourné le dos à la population de Terre-Neuve au moment où elle en avait le plus besoin», a accusé M. Williams.

Le premier ministre albertain, Ralph Klein, a lui aussi écourté son séjour dans la capitale en prenant congé en milieu d'après-midi, afin de retourner à sa campagne électorale. À ce moment, les négociations étaient pratiquement closes

sur l'aspect financier de l'accord, que M. Klein a dit appuyer.

Le Québec reçoit près de la moitié des versements de péréquation. Les autres principales provinces qui en profitent sont le Manitoba, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard. L'Ontario et l'Alberta sont «trop riches» pour en bénéficier, tandis que la Colombie-Britannique et la Saskatchewan pourraient faire partie de cette catégorie d'ici deux ans.

Pas de front commun

Les provinces s'étaient présentées à la conférence sans avoir réussi à s'entendre sur une position commune. Un consensus de dernière heure n'est survenu qu'en après-midi.

En coulisses, les six gouvernements les moins riches réclamaient qu'Ottawa ramène ses paiements de péréquation à 1 pour cent du produit intérieur brut du pays, soit environ 12,8 milliards \$, dès cette année. Mais les quatre provinces qui profitent peu ou pas du système n'ont jamais voulu se rallier à cette demande. Elles craignaient qu'une augmentation trop marquée de la péréquation freine la progression des autres transferts fédéraux.

Le premier ministre ontarien Dalton McGuinty avait d'ailleurs précisé, lundi, qu'il y avait «une limite» à la contribution que les citoyens de sa province étaient prêts à faire à la fédération. Selon lui, les contribuables ontariens paient 23 milliards \$ de plus en impôt que ce qu'ils reçoivent en transferts fédéraux.

M. McGuinty a demandé à Ottawa d'apporter des changements aux transferts fédéraux en matière de santé et de services sociaux, afin d'accroître de 500 millions \$ par année le montant des versements à l'Ontario. Il semble que Paul Martin n'ait pas voulu discuter de cette revendication.



CHEVROLET

Tout pour presque rien.



AVEO⁵ LS 2005

Concours Roulez en Aveo⁵ pour deux ans

À gagner : Une des 5 locations de 2 ans d'une Aveo⁵!

Participez chez votre concessionnaire Chevrolet.

Plus de détails au www.nouvelleschevrolet.ca

LOCATION

149 \$/mois*

Avec comptant de 2217 \$

Mensualité	Comptant (ou échange équivalent)
169 \$/mois*	1274 \$
196 \$/mois*	0 \$

0 \$ **ou** 0 %

dépot de sécurité de financement à l'achat

Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.

Habitacle pour 5 passagers • Moteur 1,6L DACT 4 cyl. de 103HP

- Sacs gonflables avant côtés conducteur et passager • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 et rabattable • Direction et freins assistés • Phares antibrouillard
- Chauffe-moteur • Pneus P185/60R/14 toutes-saisons
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2005 en stock: Aveo⁵ (1TD48/R7A). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec ou sans versement initial ou échange équivalent (voir tableau). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c du km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. †Taux de financement à l'achat de 0% pour un terme de 36 mois. *Aucun achat requis. Valeur approx.: 9 000 \$ ch. (taxes incluses). Buletins disponibles chez les 87 concessionnaires participants jusqu'au 19 novembre 2004, ou jusqu'à épuisement des quantités. Concours ouvert aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Chaque prix sera attribué par tirage chez un concessionnaire présélectionné au hasard, les 1^{er}, 15 et 29 octobre et les 5 et 19 novembre 2004. Date limite: 19 novembre 2004. Règlement au 1 800 463-7483 et chez les concessionnaires participants. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.



Le monde

REVUE DE L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

www.cyberpresse.ca

Le retrait des colons israéliens adopté dans la tempête politique

JÉRUSALEM (AP) - Contre vents et marées, Ariel Sharon réussit à imposer son plan de retrait de la Bande de Gaza. Après deux jours de débats houleux à la Knesset, les députés israéliens ont approuvé hier soir ce «désengagement unilatéral» qui a provoqué une profonde déchirure au sein du propre parti du Premier ministre et la colère des colons juifs, pourtant soutiens traditionnels de la droite.

Le projet a été approuvé par 67 voix pour, 45 contre et 7 abstentions. Un député n'a pas pris part au vote.

Signe du bouleversement de l'échiquier politique israélien déclenché par l'initiative de Sharon, le plan de retrait de la Bande de Gaza et de quatre colonies juives de Cisjordanie a été approuvé par l'opposition de gauche -des travaillistes aux pacifistes-, mais rejeté par les formations religieuses d'extrême droite et une partie du Likoud, qui crient à la trahison.

Pour l'État hébreu, il s'agit d'un vote historique qui met fin à 37 ans d'occupation d'une partie des terres revendiquées par les Palestiniens pour leur futur État souverain. C'est aussi la première fois que la Knesset accepte de démanteler des colonies juives. La Bande de Gaza avait été conquise par Israël lors de la guerre des Six-Jours en 1967.



Après le vote approuvant le plan de retrait des colons israéliens des territoires palestiniens, Ariel Sharon a entre autres reçu les félicitations de son fils Omri, à gauche.

8800 colons concernés

Le plan Sharon prévoit le retrait de l'armée israélienne de la Bande de Gaza et l'évacuation des 21 colonies juives construites sur ce territoire palestinien ainsi que de quatre autres implantations érigées en Cisjordanie. Ce «désengagement unilatéral» concerne au total 8800 colons: 8200 colons vivant aux côtés de 1,3 million de Palestiniens dans la Bande de Gaza, ainsi que 600 autres vivant dans les quatre implantations visées de Cisjordanie.

Hier soir, à l'issue du vote, Ariel Sharon a limogé l'un de ses ministres, Uzi Landau, qui avait voté contre son plan. Et d'autres ministres opposés au retrait devraient subir le même sort dans les prochains jours, selon un haut responsable.

Après le scrutin, le Parti national religieux, membre de la coalition au pouvoir, a annoncé qu'il quitterait le gouver-

nement si Ariel Sharon ne s'engage pas d'ici deux semaines à organiser un référendum sur son plan. Quatre ministres du Likoud -Benjamin Nétanyahou, Limor Livnat, Yisrael Katz et Danny Naveh-, qui ont voté en faveur du plan, ont emboîté le pas à ce parti en menaçant de démissionner si la demande de référendum est rejetée.

Pour l'instant, les sondages montrent qu'une nette majorité des Israéliens soutiennent le plan de retrait. Mais Sharon est opposé à la tenue d'un référendum de crainte que cela ne retardé la mise en oeuvre du retrait.

Côté palestinien, on rappelait l'exigence d'un retrait total de tous les territoires occupés par Israël depuis 1967. Ainsi, le ministre palestinien des Affaires étrangères, Nabil Shaath, en visite à Oslo (Norvège), a estimé que le plan Sharon pouvait être un pas vers la paix, à condition qu'il soit suivi d'un retrait plus large.

«Évidemment, si les Israéliens se retirent de Gaza, les Palestiniens seraient heureux de les voir se retirer de toute la Palestine. Donc, si Gaza est une première étape, pourquoi pas?» a déclaré M. Shaath lors d'une conférence de presse avant le vote.

Congo-Kinshasa: «viols en masse»

KINSHASA, Congo (AP) - Des combattants et autres miliciens armés ont violé et torturé des dizaines de milliers de femmes, jeunes filles et enfants en République démocratique du Congo (RDC), et beaucoup de ces victimes sont décédées parce que le système sanitaire du pays s'est révélé incapable de faire face à cette crise, dénonce Amnesty International dans un rapport publié hier.

Selon l'organisation, le nombre énorme de cas de viols en RDC (ex-Zaïre) «représente une crise en matière de droits de l'homme et de santé, qui nécessite une réponse à la fois immédiate et à long terme».

«Certaines des victimes ont subi des viols multiples et d'autres formes de violences sexuelles à deux ou trois occasions distinctes durant la guerre de la part de différentes forces. D'autres ont été violées par des groupes allant jusqu'à 25 combattants ou ont été utilisées comme esclaves sexuelles pendant des mois ou des années», écrit Amnesty dans ce rapport.

Un grand nombre de ces viols ont été accompagnés d'actes de torture et de barbarie. Dans les cas les plus horribles, des combattants ont introduit des baïonnettes et des bâtons taillés dans le vagin de leurs victimes.



Yasser Arafat

Arafat rompt le jeûne du Ramadan

JÉRUSALEM (AP) - Yasser Arafat, affaibli, a rompu le jeûne du Ramadan à la demande de ses médecins hier, et il a subi de nouveaux examens médicaux, ont annoncé ses collaborateurs.

Le président de l'Autorité palestinienne, âgé de 75 ans, a seulement une mauvaise grippe, et il se remet progressivement, précisait-on de même source.

Toutefois, selon certaines rumeurs, il souffrirait en fait d'une maladie grave. Il a été examiné par des médecins égyptiens et tunisiens ces derniers jours. Hier, il a subi une endoscopie.

Selon des responsables des services de renseignements israéliens, qui observent de près Yasser Arafat, le président de l'Autorité palestinienne pourrait avoir un cancer.

Mais d'après le Premier ministre israélien Ahmed Qoreï, qui lui a rendu visite mardi, Yasser Arafat se sent mieux. «Il a besoin d'un peu de temps pour se remettre complètement, mais il n'y a rien de dangereux», a-t-il affirmé.

Une erreur a causé l'écrasement

WASHINGTON (AP) - Une erreur du co-pilote du vol 587 d'American Airlines a provoqué le crash de l'avion en novembre 2001, a rapporté hier le Bureau national de sécurité des transports (NTSB). L'accident avait fait 265 morts.

Selon l'enquêteur Robert Benzon, alors que quelques secondes après le décollage de l'Airbus A300-600 de l'aéroport John F. Kennedy à New York, l'appareil entraînait dans une zone de turbulences, la réaction du copilote a été «inutile et agressive».

Empreintes sur le passeport: l'UE prête

BRUXELLES (AP) - Les ministres de l'Intérieur de l'Union européenne se sont pratiquement mis d'accord hier sur l'ajout de photos et d'empreintes digitales sur les passeports afin de rendre plus difficile leur falsification.

Les 25 ministres, rassemblés au Luxembourg, étaient proches de trouver une position commune sur le sujet, les divergences qui persistent du côté de l'Autriche et de la Finlande semblant pouvoir être levées dans les jours qui viennent, ont affirmé des diplomates sous couvert d'anonymat.

Dans le cadre de ce plan, des photos numériques seront ajoutées aux passeports dans les 18 mois à venir et des empreintes digitales dans les trois ans qui viennent.

Ces passeports seront donc disponibles après l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi aux États-Unis, qui exige des étrangers entrant sur le territoire américain d'avoir au moins un élément d'identification biométrique sur leur passeport d'ici le 26 octobre 2005.

Le dollar US n'aura plus cours à Cuba dès le 8 novembre

LA HAVANE (AP) - Le gouvernement cubain, rompant radicalement avec les pratiques commerciales en cours dans l'île depuis une décennie, a annoncé lundi soir qu'à compter du 8 novembre prochain, le dollar américain ne serait plus accepté dans les magasins et autres commerces.

Sous l'oeil de Fidel Castro qui était présent, son principal collaborateur Carlos Valenciaga et la personnalité de la télévision d'État Randy Alonso ont lu la résolution de la Banque centrale de Cuba qui annonce le retour du cours du peso cubain convertible.

Les Cubains et les autres habitants de l'île pourront continuer à détenir des billets verts mais à partir du 8 novembre, ils devront changer ces dollars en pesos convertibles mais avec une taxe de 10%. Auparavant, dollar et peso s'échangeaient à parité.



Il sera désormais possible de convertir des dollars US au pair avec le peso cubain, mais il faudra déboursier une taxe de 10 % en plus. Les gens allaient transiger leurs billets, hier, à cette maison de change de La Havane.



Jacques Chirac et Gerhard Schröder étaient tout sourire, à Berlin.

La Turquie achète 36 Airbus

BERLIN (AP) - Jacques Chirac et Gerhard Schröder encadrant le Premier ministre d'une Turquie candidate à l'entrée dans l'UE: c'est l'image symbole qui restera du quatrième conseil des ministres franco-allemand, au cours duquel Paris et Berlin ont affiché leur soutien à Ankara, non sans réserves ou arrière-pensées de part et d'autre.

Recep Tayyip Erdogan est ressorti visiblement satisfait de son entretien d'une heure avec le président français et le chancelier allemand. Cette discussion «a permis d'aller au fond des sujets», expliquait-on hier à l'Élysée.

Venu assister à la signature de la commande de 36 avions au consortium européen Airbus par Turkish Airlines (pour 2,2 milliards d'euros), M. Erdogan a il est vrai dû boire du petit lait hier. «Nous, notre objectif, c'est évidemment l'adhésion», a ainsi lancé un Gerhard Schröder très offensif sur cette question.

«Nous sommes tout à fait d'accord sur ce point avec le président» Jacques Chirac, a-t-il ajouté lors de la conférence de presse de clôture du sommet franco-allemand.

«Mon voeu le plus cher, c'est que nous arrivions au terme de cette procédure, qui durera dix ou 15 ans, à une possibilité d'adhésion. C'est l'intérêt des Turcs, et c'est l'intérêt des Européens», a confirmé Jacques Chirac. «Nous nous engageons dans cette procédure avec l'espoir et la volonté qu'elle aboutisse comme nous le souhaitons».

Alors que la décision d'ouvrir des négociations d'adhésion avec Ankara -«en 2005 ou autour de 2005» selon Jacques Chirac-, sera «probablement» prise selon lui par les 25 lors du sommet de Bruxelles le 17 décembre, il s'est dit personnellement «favorable aux conclusions de la Commission», qui se prononcera dans son rapport pour le lancement de ces pourparlers.

Seul hic: une majorité de Français et son propre camp politique sont opposés à l'adhésion, à tel point que cette question menace de polluer le référendum sur le traité constitutionnel européen prévu en 2005.

Un proche d'Al-Zarqaoui aurait été tué



Un garçon est allé récupérer sa bicyclette sur le site ciblé par les Américains à Falloujah.

BAGDAD (AP) - Un proche du terroriste jordanien Abu Moussab Al-Zarqaoui a été tué dans une frappe américaine sur Falloujah hier, tandis que les autorités irakiennes enquêtaient sur le massacre de 49 soldats irakiens, dont les cadavres ont été retrouvés alignés sur une route isolée dans l'est du pays.

Alors que l'escalade de la violence se poursuit en Irak, Washington devait également faire face hier à la polémique née après l'annonce de la disparition de 350 tonnes d'explosifs conventionnels d'une ancienne installation militaire irakienne.

À Falloujah, une frappe aérienne, hier vers 3h00 (0h00 GMT), a visé une maison connue pour abriter des proches du réseau d'Al-Zarqaoui, tuant un «associé connu» du terroriste jordanien, a précisé l'armée américaine, sans identifier la victime.

Selon Washington, l'organisation d'Al-Zarqaoui, anciennement «Tawhid wal Jihad» (Unification et guerre sainte) et désormais baptisée «Al-Qaïda en Irak» ou encore «Al-Qaïda du jihad dans le pays aux deux fleuves», aurait son siège à Falloujah.

Dans ce fief sunnite, situé à 65km à l'ouest de Bagdad, des insurgés irakiens ont averti hier qu'ils attaqueront «tous les objectifs civils et militaires des forces d'occupation et du gouvernement intérimaire», si les forces américaines essayaient de prendre d'assaut la ville.

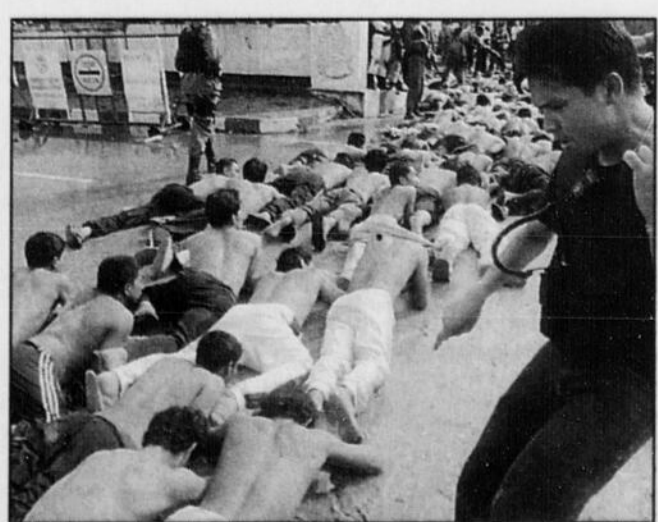
78 manifestants meurent entassés

TAKBAI, Thaïlande (AP) - Au moins 78 personnes sont mortes de suffocation ou écrasées après avoir été arrêtées et entassées dans des véhicules de police, suite à des émeutes qui se sont produites dans le sud de la Thaïlande, ont annoncé hier les autorités.

Lundi, les forces de sécurité thaïlandaises avaient tiré en l'air et employé des canons à eau ainsi que des gaz lacrymogènes pour disperser une manifestation de deux milliers de jeunes musulmans qui demandaient la libération de six détenus dans la province de Narathiwat, près d'un commissariat de police. Les affrontements avaient fait six morts et 1300 personnes avaient été arrêtées.

Mais hier, le Dr Pornthip Rojanasunan, expert légiste qui travaille pour le ministère de la Justice, a déclaré qu'avec d'autres médecins, elle avait procédé à des autopsies sur 78 corps dans un camp militaire de la province de Pattani, et qu'ils avaient constaté que la plupart étaient morts de suffocation.

Le général Sinchai Nujathit, commandant adjoint de la quatrième armée, a reconnu que les victimes pourraient être mortes de suffocation «parce que nous avions plus de 1300 personnes entassées dans des camions». Il n'a pas révélé combien de camions avaient été utilisés.



Les émeutiers musulmans ont été couchés puis menotés avant d'être entassés dans des camions de police.

Économie

S&P/TSX Venture
1652,62

▼ 10,59

S&P/TSX
8818,18

▲ 69,02

Dow Jones
9888,48

▲ 138,49

Dollar
81,53 \$

▲ 0,37

Or
426,80 \$

▼ 2,20

www.lapresseaffaires.com

KING WELLINGTON

Denis Messier

JEAN-YVES PERREAULT du Canadien Tire a nié l'information voulant qu'il ait acquis un casque blanc, un équipement obligatoire pour visiter les chantiers de construction... mais il m'a aussi confié qu'il aurait peut-être à le faire en 2005!

-0-

Me **PIERRE-JACQUES ROY** quittera, le 1er novembre, l'étude Vaillancourt & Guertin pour se joindre à la Fondation de l'Université de Sherbrooke à titre de conseiller juridique. **PIERRE-JACQUES** fut associé à l'étude durant dix ans et il va être à son nouveau poste le 1er décembre...

-0-

MARIE-DIONNE du Centre de beauté Marie Dionne du 1425, rue King Ouest, se rend à Milan, en Italie, afin de participer à un concours mondial de coiffure. **MARIE** en profitera pour présenter sa dernière collection. Le Centre va fêter en décembre son deuxième anniversaire...

-0-

Le conseiller municipal et président de l'arrondissement 4 **SERGE PAQUIN** va s'attaquer samedi prochain à une nouvelle dizaine alors qu'il va célébrer son anniversaire de naissance...

-0-

La bannière **IGA** de St-Élie-d'Orford, du proprio **DENIS BOUCHARD**, ne quitte pas la route 220, mais elle va quitter son adresse actuelle pour se déplacer un peu plus loin. Le **IGA** de St-Élie envisage effectivement de doubler sa superficie actuelle pour le printemps prochain...

-0-

La radio **CFLX** fête aujourd'hui ses 20 ans avec une émission spéciale qui sera enregistrée à partir du bar Le Loubar du 360, rue Frontenac... et que présentera **SYLVIE L. BERGERON** le samedi 30 octobre avec les artisans de la première heure...

Copieux bénéfiques pour Rogers

Presse Canadienne

TORONTO

Rogers Communications a enregistré un bénéfice net de 61,6 millions \$ au troisième trimestre, grâce en bonne partie à la contribution de sa division de téléphonie sans fil, qui a représenté environ la moitié du bénéfice d'exploitation et des revenus.

Rogers, qui possède également le plus important réseau canadien de câblodistribution, a réalisé un bénéfice par action de 20 cents pour le trimestre qui a pris fin le 30 septembre. Il s'agit d'une importante amélioration par rapport à la perte nette de 17,4 millions \$ ou 13 cents par action de la période correspondante de 2003.

Les revenus d'exploitation ont atteint 1,43 milliard \$ lors du plus récent trimestre, par rapport à 1,21 milliard \$ un an plus tôt.

La division Rogers sans fil, qui est inscrite séparément en bourse mais dont Rogers Communications est propriétaire à 90 pour cent environ depuis le récent rachat pour 1,77 milliard \$ de la participation de 34 pour cent qui appartenait à AT&T Wireless, a généré à elle seule des revenus de 721,1 millions \$ ainsi qu'un bénéfice d'exploitation de 269,6 millions \$.

Le groupe Rogers dans son ensemble a réalisé un bénéfice d'exploitation de 455,9 millions \$.

Les activités de téléphonie sans fil pourraient prendre encore plus d'importance au sein du groupe Rogers si la prise de contrôle de Microcell Télécommunications par Rogers sans fil se concrétise. Rogers avait annoncé en septembre le dépôt d'une offre amicale de 1,4 milliard \$ pour Microcell, dont la marque Fido se classait au quatrième rang canadien des plus grands fournisseurs de téléphonie cellulaire derrière Bell Mobilité, Rogers sans fil et Telus Mobilité.

Le chef de la direction de Rogers Communications, Ted Rogers, a toutefois avisé les analystes qui prenaient part à une conférence téléphonique, mardi, que l'approbation de cette transaction par les autorités réglementaires n'est pas acquise.

«Nous devons nous battre pour convaincre le Bureau de la concurrence de ne pas rejeter la transaction, a dit M. Rogers. Nous y mettons présentement toute notre énergie.

«Nous continuons de discuter avec eux. Lorsqu'il s'agit de convaincre un organisme de réglementation, vous devez considérer que vous tirez de l'arrière et ne ménager aucun effort pour atteindre votre objectif», a-t-il ajouté.

Jean Coutu entrera au Canada... en passant par les É.-U.

Hélène Baril
MONTRÉAL

Le Groupe Jean Coutu veut utiliser sa nouvelle bannière américaine Eckerd pour prendre de l'expansion dans le reste du Canada, où la présence du quatrième pharmacien en Amérique du Nord reste encore très limitée.

«Nous procéderons avec Eckerd ou par des acquisitions», a fait savoir hier François Jean Coutu, le président et chef de la direction de l'entreprise familiale, après l'assemblée annuelle des actionnaires tenue au siège social de Longueuil.

Même si l'intégration des 1549 magasins Eckerd aux États-Unis monopolise actuellement toutes les énergies de l'entreprise, le président n'a pas rayé le mot expansion de son vocabulaire. «Nous sommes toujours intéressés par les occasions qui peuvent se présenter», affirme François Jean Coutu.

Selon lui, Eckerd pourrait être le véhicule avec lequel Jean Coutu prendrait enfin de l'expansion hors Québec. Les magasins de sa nouvelle bannière dans les États de New York et de la Pennsylvanie sont voisins de l'Ontario, a-t-il expliqué, et une fois qu'ils auront assimilé la formule Jean Coutu, ils pourraient bien traverser la frontière.

Après avoir échoué dans sa tentative d'acheter Shoppers Drug Mart (qui exploite le réseau Pharmaprix au Québec), l'entreprise n'a jamais réussi à étendre sa présence dans le reste du Canada. Son seul magasin à l'ouest du Québec est à Ottawa, et porte la bannière Jean Coutu.

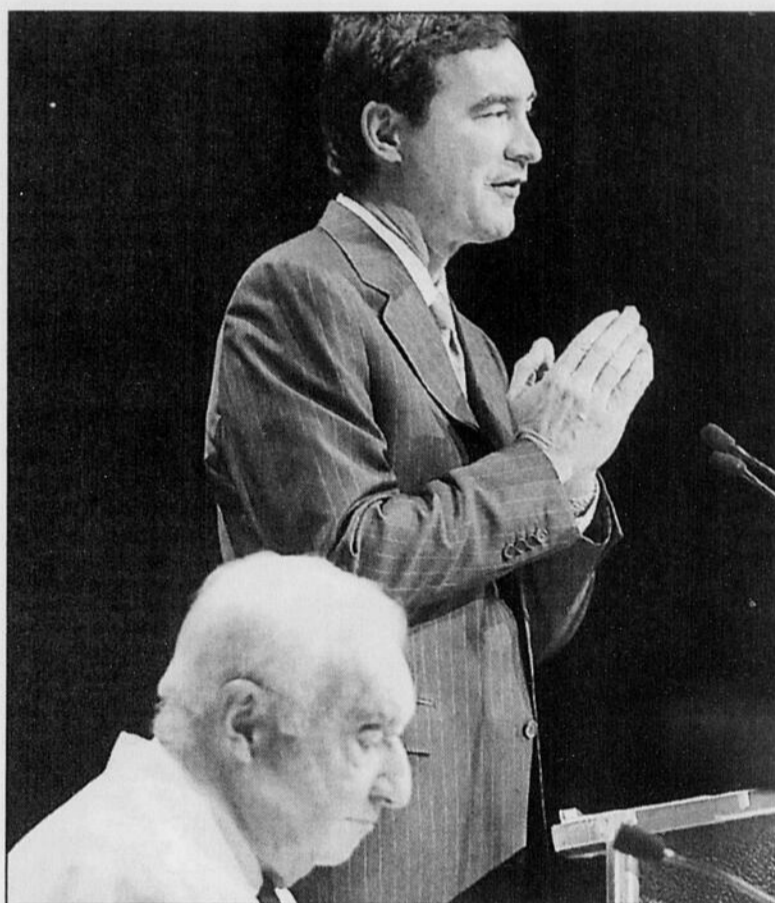
En attendant de reprendre le chemin de l'expansion, la direction de l'entreprise s'est donnée deux ans pour intégrer les opérations de la chaîne de pharmacies Eckerd. «L'exercice demande une discipline à toute épreuve», a reconnu François Jean Coutu.

En plus de l'intégration proprement dite, Jean Coutu doit surtout redorer le blason de la chaîne américaine, qui a souffert du désintéressement de son ancien propriétaire, JC Penney, et de la férocité de la concurrence. «Il faut réhumaniser Eckerd», a résumé Jean Coutu père, qui estime qu'il s'agit de la clé du succès de toute entreprise.

Une fois l'acquisition digérée, Brooks et Eckerd, les deux bannières américaines du groupe seront probablement fusionnées, a fait savoir pour sa part le responsable des opérations aux États-Unis, Michel Coutu. «À court terme, on va continuer à

opérer avec les deux noms mais dans deux ans, nous visons un seul nom», a-t-il fait savoir.

Le nom qui sera conservé sera probablement celui d'Eckerd, a-t-il précisé, en raison du plus grand nombre de magasins Eckerd (1600 contre 336 Brooks). Cette fusion des bannières produirait des économies importantes pour tout ce qui concerne la



Jean Coutu, le fondateur du Groupe Jean Coutu, écoute son fils François expliquer les plans de développement pour les prochaines années au Canada.

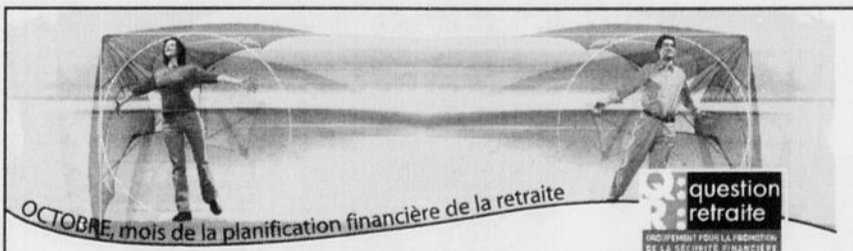
publicité, les circulaires et les marques maison.

Par contre, Jean Coutu veut garder deux directions distinctes pour ses opérations canadiennes et américaines. Il n'y a pas d'avantage important à n'avoir qu'une seule direction, a expliqué François Jean Coutu.

Par contre, des économies substantielles sont attendues du rapatriement du siège social d'Eckerd, de Largo en Floride, vers Warwick, au Rhode Island, où se trouve le siège des activités américaines de Jean Coutu.

L'entreprise a réembauché seulement 50 ou 60

personnes parmi les 1550 qui travaillaient au siège social de Floride. L'édifice a aussi été mis en vente, de même qu'un des trois avions appartenant à Eckerd. Les deux autres appareils seront mis au service du Groupe Jean Coutu, l'un au Canada et l'autre aux États-Unis. (La Presse)



Moins de la moitié des jeunes retraités ont choisi le moment de leur retraite

Selon un sondage, les personnes retraitées de moins de 65 ans se répartissent en trois groupes, selon les motifs qui les ont amenés à prendre leur retraite.

Ce sondage, fait pour le compte de Question Retraite, indique que les retraités volontaires constituent 46 % de l'ensemble. Leur nouvelle vie survient au moment prévu et dans les circonstances envisagées par la personne. Quant aux retraités assistés (30 % des cas), elles résultent d'un événement qui s'est produit dans la vie professionnelle et qui a amené la personne à décider de cesser de travailler (perte d'emploi, retraite anticipée, changement dans les conditions de travail, etc.). La retraite circonstancielle (24 % des cas) résulte plutôt d'un événement de nature personnelle qui force la personne à se retirer plus tôt (maladie, famille, divorce, etc.).

Le premier groupe est le mieux préparé. La majorité des personnes ont consulté et possèdent un plan d'action. Elles comptent sur un REER ou un régime complémentaire de retraite d'une entreprise. La retraite assistée semble aussi se faire dans de bonnes conditions : 85 % des personnes ayant un régime complémentaire de retraite. Le troisième groupe est celui qui est le moins préparé à la retraite, il est constitué à 63 % de femmes et à 51 % de personnes seules : peu ont consulté, peu se sont fixés des objectifs. Des trois groupes, c'est celui qui a la plus faible

participation à un REER ou à un régime complémentaire.

Une donnée intéressante : seulement 41 % des retraités de moins de 65 ans disent avoir moins de dépenses qu'avant leur retraite. Cela fait réfléchir, surtout que les deux tiers des personnes de 25 à 44 ans croient que leurs dépenses diminueront une fois leurs patins accrochés.

Question Retraite est un groupement public-privé pour la promotion de la sécurité financière à la retraite qui réunit 18 partenaires. Ceux-ci encouragent et mettent en place des activités visant à informer et à sensibiliser les Québécois à l'importance de la sécurité financière à la retraite.

Chaque année, octobre est consacré Mois de la planification financière de la retraite. «J'ai mon plan» est le thème mis de l'avant cette année par Question Retraite. Avoir un plan c'est, dans un premier temps, faire l'inventaire de ses ressources financières, puis se fixer des objectifs pour la retraite, et finalement, déterminer les mesures à prendre pour atteindre ces objectifs.

Question Retraite vous invite à visiter son site Internet et à vous procurer gratuitement son Guide de la planification financière de la retraite, un outil spécialement créé pour vous aider à planifier votre retraite.

www.questionretraite.qc.ca
Le 29 octobre, participez au « clavardage » organisé sur cyberpresse.ca

1,8 % plus cher que l'an dernier

Presse Canadienne
OTTAWA

Le taux annuel d'inflation a diminué un peu en septembre et s'est établi à 1,8 pour cent, par rapport à 1,9 pour cent en août, rapportait hier Statistique Canada. Les consommateurs ont donc payé 1,8 pour cent plus cher qu'en septembre 2003 les biens et services constituant le « panier » de l'indice des prix à la consommation (IPC).

Une telle évolution pourrait inciter la Banque du Canada à ne pas hausser à nouveau ses taux d'intérêt en décembre.

En excluant huit composantes volatiles de l'IPC (définies par la banque centrale), ceci donne l'indice de référence, lequel n'aura crû que de 1,5 pour cent sur 12 mois, soit au même rythme qu'en août. L'institution se fie beaucoup à cette mesure pour prendre ses décisions relatives aux taux d'intérêt.

«Il n'y a rien de nuisible dans l'indice de référence sorti aujourd'hui», commente Eric Lascelles, de la Banque TD. La Banque du Canada a déjà indiqué pencher pour une hausse en décembre mais, observe cet analyste, la dernière tendance de l'indice de référence le place «bien en dessous» de ce qui signifierait un regain d'inflation.

Pour sa part, la Banque Royale estime que l'inflation reste sagement dans la fourchette souhaitée, entre 1,0 et 3,0 pour cent. «C'est évident, les pressions inflationnistes d'ensemble ne motivent pas la Banque du Canada à accroître maintenant ses taux», ajoute le sommaire quotidien de la banque à charte. Ainsi, une pause apparaît plausible dans la présente série de hausses des taux.

La Banque Laurentienne juge que le gain de 1,5 pour cent de l'indice de référence «correspond aux attentes» et que, même si l'économie canadienne tourne à un rythme près de sa capacité maximale, «les pressions inflationnistes demeurent et demeureront faibles».

Cela tient entre autres à «la vigueur du dollar canadien qui diminue le prix des importations». Mais il faudra voir «si les exportations nettes continueront de contribuer ou non» à la croissance et si l'investissement des entreprises «se redressera davantage», analyse la Laurentienne.

Selon Statistique Canada, le taux annuel de l'IPC global a été tiré à la hausse en septembre surtout par l'essence, les coûts de la propriété foncière ainsi que les cigarettes, les repas au restaurant et l'électricité. Il a été poussé à la baisse par les prix (achat et location) de l'automobile, des matériels informatiques et vidéo et du gaz naturel.

UN FISCALISTE VOUS A-T-IL DÉJÀ INDIQUÉ COMMENT PAYER MOINS D'IMPÔTS SUR VOS PLACEMENTS?

MARC BEAUDOIN, M.B.A., M. Fisc., fiscaliste

Représentant en épargne collective, conseiller en sécurité financière

Président de BEAUDOIN, RIGOLT ET ASSOCIÉS INC.

Cabinet de services financiers spécialisé en épargne collective

1135, boul. Jacques-Cartier Nord, Sherbrooke

Téléphone : 566-5470

Courriel : Marc@PlanificationFinance.com

15 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LE PLACEMENT

PREMIÈRE CONSULTATION GRATUITE

« Pasta Bar »

2 pour 1

Lundi au mercredi en soirée

• 20 crevettes, riz et César

8 99 \$

Jeudi au dimanche

• Trio fruits de mer
5 cuisses de grenouille
5 langoustines
10 crevettes

14 99 \$

Jeudi au dimanche

Brasserie
Le Dauphin

Rue Conseil
dans l'Est de Sherbrooke

565-0911

Tableau de cotation des fonds de placement

Tableau de cotation des fonds de placement avec plusieurs colonnes de données incluant le nom du fonds, sa cotation, son rendement, et d'autres détails financiers.

Fonds communs de placement

Code	Nom	Classe	Ratio	Chg.	Code	Nom	Classe	Ratio	Chg.
CGIBP	11.88 +0.08	FMM	117.06 +0.01		TAPRO3	4.13	FFPCCAGF	6.51 +0.10	
CGIBP	11.88 +0.08	FMM	117.06 +0.01		TAPRO3	4.13	FFPCCAGF	6.51 +0.10	
CGIBP	11.88 +0.08	FMM	117.06 +0.01		TAPRO3	4.13	FFPCCAGF	6.51 +0.10	

Bourse de Toronto

Titre	Vente	Haut	Bas	Ferm.	Chg.	Titre	Vente	Haut	Bas	Ferm.	Chg.
Snow A	800	25.60	25.60	25.60	-0.03	Astra T	11626	16.60	15.70	16.10	-1.00
Snow Sp A	8120	49.25	48.40	48.90	+0.48	Abram	6745	44.90	43.90	44.80	0.00
724 Solus	674	5.15	5.10	5.10	-0.01	Aberdeen	7820	9.90	9.70	9.90	+0.02

TORONTO (PC)

Les cours étaient en hausse hier, à la Bourse de Toronto. L'indice S&P/TSX a progressé de 69,02 points, à 8818,18 sur un volume de 216,3 millions d'actions échangées.

L'indice Nasdaq Canada a avancé de 32,0 points, à 500,06 dans un volume de 2,27 millions d'actions échangées.

TORONTO (PC)

La Bourse de croissance TSX a clôturé à 1652,62 hier, en baisse de 10,59 points, sur un volume de 63,5 millions de titres échangés.

Le volume au NYSE était de 1,68 milliard d'actions échangées; parmi les titres transigés, 2308 sont montés et 934 ont chuté.

TSX

L'indice S&P 500 a grimpé de 16,29 points à 1111,09. Le composite Nasdaq a avancé de 14,75 points à 1928,79.

Le volume au NYSE était de 1,68 milliard d'actions échangées; parmi les titres transigés, 2308 sont montés et 934 ont chuté.

Devises

TORONTO (PC) — Les taux de devises étrangères, fournis hier par la Banque de Montréal, ces taux interbancaires, en dollar canadien, ne sont pas ceux du commerce de devises au détail.

États-Unis (dollar) 1.2265
Europe (euro) 1.5656
Royaume-Uni (livre) 2.2512
Suisse (franc) 1.0514

Dividendes

Sears Canada: 0,06 \$ par action ordinaire. Payable le 15 décembre; inscription le 15 novembre.

Thomson Corp: 0,19 \$ par action ordinaire. Payable le 15 décembre; inscription le 18 novembre.



Ça change pas le monde, sauf que...



18 ans +

www.loto-quebec.com

LOTTO QUEBEC

« Qui aurait cru en 1988 que l'UdeS se retrouverait dans un milliard de cellulaires! »

« Qui aurait cru en 1988 que l'Université de Sherbrooke se retrouverait dans un milliard de cellulaires grâce à la technologie ACELP de compression de la parole. Ça prenait un prof avec la tête dans les étoiles et une équipe de recherche résolument tournée vers le futur pour y penser! Aujourd'hui, je me joins au monde entier pour saluer avec respect l'Université de Sherbrooke comme pionnière dans le monde des télécommunications. »



NOKIA

Nathalie Le Prohon
Directrice générale, Nokia Canada



La Fondation  UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

www.USherbrooke.ca

Bourse de Toronto

suite de la page B5

Main table of stock market data with columns for stock name, price, change, and volume. Includes sub-sections for 'D A F', 'H A J', 'N A O', and 'T A Z'.

Les profits en baisse à la SAQ

Mario Simard (PC)
MONTRÉAL

La Société des alcools du Québec a subi des reculs de ses ventes et profits au premier trimestre de son exercice, une situation qu'elle qualifie de «provisoire» et «prévisible».

La SAQ a fait savoir hier que son bénéfice net pour le trimestre qui a pris fin le 19 juin s'est établi à 114,7 millions \$, soit 10,5 millions \$ de moins que les profits de 125,2 millions \$ engrangés lors de la période correspondante de 2003. Les ventes nettes dans le réseau des succursales de la SAQ ainsi que chez les grossistes-épiciers ont atteint 389,8 millions \$,

en baisse de 1,8 pour cent ou 7,0 millions \$ par rapport au premier trimestre de l'exercice correspondant.

Grossistes-épiciers

La direction de la SAQ a précisé que le recul global des ventes est attribuable à une chute de 29 pour cent, ou 18,1 millions \$, dans le réseau des grossistes-épiciers. Les ventes dans les succursales ont progressé de 3,3 pour cent.

Selon la SAQ, «le repli des ventes dans le réseau des grossistes-épiciers était anticipé» puisque certains achats prévus par ces derniers pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent avaient

été devancés au premier trimestre, afin de faciliter l'implantation d'un nouveau système informatique de gestion de l'information baptisé ERP.

La direction ajoute que la comparaison des résultats trimestriels s'en trouve ainsi «faussée», mais qu'un renversement est prévu pour le deuxième trimestre grâce à un écart des ventes qui sera cette fois favorable pour le réseau des grossistes-épiciers.

Les données sur les ventes divulguées hier par la SAQ ne comprennent pas les transactions avec les brasseries et distributeurs de bière, qui ont également chuté, de 16,8 pour cent. Si l'on inclut ces transactions, les ventes de la SAQ pour

le premier trimestre accusent un recul de 3,5 pour cent.

Ventes devancées

Le recul du bénéfice net s'explique également par le devancement des ventes en raison de l'implantation du système ERP, affirme la SAQ. Le bénéfice net de 125,2 millions \$ du premier trimestre de l'exercice précédent aurait ainsi été gonflé.

La marge bénéficiaire de la société d'Etat pour le premier trimestre de l'exercice en cours s'est établie à 29,4 pour cent, comparativement à 31,6 pour cent lors de la période correspondante de

2003 et 31,4 pour cent en 2002.

Les plus récents résultats révèlent également une forte augmentation de 26,1 pour cent des coûts d'exploitation, qui sont passés de 91,7 millions \$ au premier trimestre de l'exercice précédent à 101,8 millions \$ cette année. Au cours des cinq dernières années la progression des coûts d'exploitation pour ce trimestre n'a jamais été inférieure à 20 pour cent.

La SAQ attribue la dernière hausse des coûts à une charge d'amortissement de 3,5 millions \$ liée à l'implantation du système ERP, à des frais «reliés à la croissance des ventes et du service à la clientèle» ainsi qu'à des activités de promotions.

Recours collectif contre six fonds communs

Francis Vailles
MONTRÉAL

En déjouant le système, certains investisseurs fûtés auraient obtenu des rendements annuels de 35 à 70% avec leurs fonds communs au détriment des petits investisseurs.

Les méthodes utilisées par ces investisseurs privilégiés viennent de faire l'objet d'une demande de recours collectif contre six sociétés de fonds communs, à qui l'on reproche de n'avoir rien fait pour empêcher ces pratiques.

La procédure en recours collectif intentée hier en Cour supérieure, à Montréal, demande que les détenteurs de parts soient remboursés pour les rendements perdus. En moyenne, les petits investisseurs visés par la requête auraient perdu entre 1 et 2% de rendement par an sur ces fonds pendant quatre ans, soit entre 400 et 800 millions de dollars, estime l'avocat Normand Painchaud, de la firme Sylvestre Charbonneau Fafard. La requête vise les détenteurs du Canada, sauf l'Ontario, où une autre requête est en préparation.

Les entreprises de fonds communs qui font l'objet de la requête sont Fonds AGF, Fonds AIC, Fonds mutuels CI, Placements CIBC, Société de placements Franklin Templeton et Les services Investors. Toutes sont de Toronto, sauf Investors, de Montréal. Au total, la requête cherche à représenter toutes les personnes ou les entreprises qui détenaient des parts dans l'un des 75 fonds internationaux visés entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2003.

Essentiellement, les investisseurs privilégiés profitaient du décalage horaire entre les marchés financiers nord-américains et ceux du Japon, par exemple, pour faire leur argent. Ce stratagème est possible parce que l'évaluation des parts des fonds est généralement faite à 16h01, heure locale, même si le marché japonais ferme 12 heures plus tôt, soit à 4h du matin (toujours notre heure).

«Dès l'ouverture de nos marchés, à 9h le matin (le même jour), l'investisseur privilégié sait que la valeur des parts du fonds japonais en question sera augmentée à 16h01 (le jour même), en fonction de la performance du marché japonais la nuit passée. Il achète donc avant 16h un important lot de parts de ce fonds d'actions japonaises», est-il expliqué.

Ces pratiques, appelées *market timing*, viennent diluer le rendement des détenteurs ordinaires de parts, l'investisseur privilégié s'accaparant d'une bonne partie des profits. Traduites par le terme *parasitage*, les méthodes ne sont accessibles qu'à des investisseurs privilégiés, puisque le petit investisseur doit souvent attendre trois jours avant de voir sa transaction concrétisée, qui fait d'ailleurs l'objet de frais. Pour les privilégiés, essentiellement des investisseurs institutionnels, il n'y a ni délais ni frais, explique M. Painchaud.

Le *parasitage* n'est pas illégal. La requête reproche plutôt aux gestionnaires de fonds d'avoir fermé les yeux sur ces gains à très court terme. Selon des études, les rendements annuels réalisés par les privilégiés varient de 35 à 70%. Les Fonds visés ont un actif de 20 milliards et les transactions parasitaires ont été de 60 milliards par année, selon la requête. (La Presse)

Ils veulent le contrôle de richesse

Norman Delisle (PC)
QUÉBEC

Aucun Québécois ne devrait gagner plus de 200 000 \$ par année ou accumuler des richesses pour plus de 15 millions \$, estime un groupe de défense des démunis de l'Outaouais.

Devant la commission parlementaire qui étudie la réforme de l'aide sociale entreprise par le gouvernement Charest, l'Association pour la défense des droits sociaux de l'Outaouais (ADDS) estime qu'une telle mesure de contrôle de la richesse dégagerait des fonds additionnels de 4,3 milliards \$ que l'État québécois pourrait consacrer à la lutte contre la pauvreté et aux services à la population.

Dans un volumineux document, l'ADDS-Outaouais rappelle que 24 200 Québécois déclarent un revenu annuel de plus de 200 000 \$, et que la richesse accumulée par les 21 familles québécoises les plus riches dépasse 19,9 milliards \$.

Pendant ce temps, une personne seule, bénéficiaire de l'aide sociale, doit trouver le moyen de vivre avec une prestation mensuelle de 533 \$, rappelle l'ADDS.

«Pour mettre fin à la pauvreté, il faut s'attaquer à l'enrichissement. Pour augmenter les revenus des plus pauvres, il faut limiter les avoirs et les revenus des plus riches», a soutenu dans son mémoire le porte-parole de l'ADDS, Bill Clennett.

Ce dernier a rappelé que le gouvernement Charest n'avait toujours pas donné suite à certains de ses engagements électoraux pris au printemps 2003 face à la pauvreté, soit la pleine indexation des prestations d'aide sociale et la gratuité des médicaments pour les plus pauvres.

Pour sa part, la Commission des droits de la personne souhaite que le droit à un niveau de vie décent pour tous les démunis soit inscrit dans la loi québécoise.

«L'État québécois doit contribuer à satisfaire aux besoins de base de chacun de ses citoyens, indépendamment du jugement qu'il peut porter sur la qualité des efforts effectués par les individus pour se sortir de leur situation», mentionne le rapport de la Commission des droits de la personne.

La Commission rappelle que l'Assemblée nationale du Québec a entériné la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, qui stipule que les États ont des obligations de développer le développement suffisant de l'enfant.

Ceux qui aiment les additions adorent ce numéro :

1 800 463-5229

Les Obligations à taux fixe : Vous choisissez le terme de votre placement* et connaissez dès cet instant le gain que vous en retirerez. Capital garanti. Que du positif.

Termes	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
Taux annuels (%)	2,00	2,65	3,00	3,25	3,65	4,25	4,45	4,65	4,80	4,90

Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

BONI DE

1%

la première année du terme pour les nouveaux fonds REER.

www.epq.gouv.qc.ca

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h.

*Encaissable à l'échéance du terme.

Épargne Placements

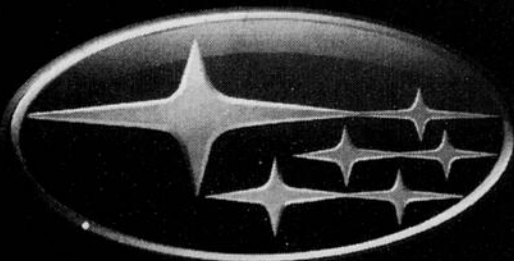
Québec

BERNARD MASSON

Massothérapie
Suédois Reiki
Tai Chi

Tél. : 563-3643

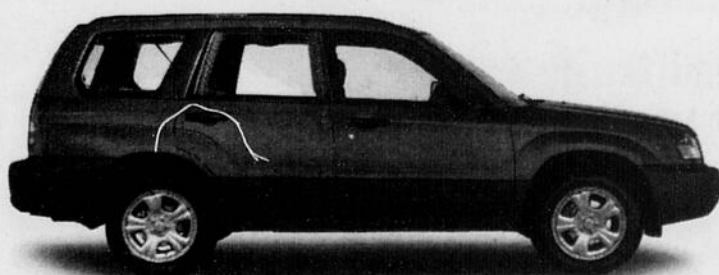
137022



L'ÉVÈNEMENT TRACTION INTÉGRALE SUBARU 2005

RESTEZ CALME!

MAIS FAITES VITE!



FORESTER 2.5X 2005

Traction Intégrale Symétrique à Prise Constante
Moteur boxer 2.5 L - 165 ch • Transmission manuelle à 5 rapports...
Climatiseur • Stéreo AM/FM/bande météo/CD • Et plus encore...

PRIX SPÉCIAL ÉVÈNEMENT TRACTION INTÉGRALE

27 595\$

FINANCIEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE 1,8%



MEILLEUR NOUVEAU VUS



IMPREZA 2.5 RS 2005

Traction Intégrale Symétrique à Prise Constante
Moteur boxer 2.5 L - 165 ch • Transmission manuelle à 5 rapports...
Climatiseur • Stéreo AM/FM/CD • Et plus encore...

PRIX SPÉCIAL ÉVÈNEMENT TRACTION INTÉGRALE

\$22 495

Estrie Auto Centre
4367 boul. Bourque - Rock Forest
(819) 564-1600
www.estrerie.subarudealer.ca



NOUVEAU INFORMEZ-VOUS DU PROGRAMME DE RÉCÈS SUBARU POUR LES DÉPLOIÉS



SUBARU
Traction intégrale
subaru.ca

*Pour les modèles Forester 2.5X 5 vitesses (5U1QW) et Impreza 2.5 RS berline 2005 5 vitesses (5F1RS) prix spécial Événement Traction Intégrale. Transport et préparation (1295\$) en sus. Taxes en sus. La concessionnaire peut vendre pour moins. Immatriculation (selon variables du consommateur), assurance, taxes sur les pneus (17\$) et autres taxes en sus. **Pour le modèle Forester 2.5X 5 vitesses (5U1QW) possibilité de financement à l'achat à partir de 1,8%. Sujet à l'approbation de crédit par «Compagnie de Financement Automobile Primus Canada». Offre jusqu'au 29 octobre 2004. Photos à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Estrie Auto Centre.

Zellers AVIS IMPORTANT – RISQUE D'ACCIDENT



Zellers a appris qu'un costume d'Halloween pour enfant, de sa collection Haunted Halls®, présente des caractéristiques pouvant s'avérer dangereuses.

Le déguisement en question est un costume d'épouvantail de 91 centimètres (36 po) composé d'un chapeau en feutre et d'une combinaison en coton avec des fibres de paille naturelles fixées au cou, aux poignets et aux mollets. Le contact d'une flamme avec ces pièces en paille pourrait entraîner de graves brûlures.

Le déguisement était offert à 12,97 \$ dans les magasins Zellers du Canada depuis septembre 2004.

Bien qu'aucun incident regrettable n'ait été signalé, Zellers recommande fortement à tous les clients qui ont acheté ce costume de ne pas laisser des enfants le porter et de le retourner dans n'importe quel magasin Zellers pour obtenir un remboursement.

Zellers prend très au sérieux ses responsabilités et son engagement envers ses clients. Dès que la Compagnie découvre un problème avec un produit, tout est mis en œuvre pour en informer ses clients et corriger la situation.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle Zellers au 1 888 226-2225.

137097

Québec invité à privilégier les énergies vertes

Jocelyne Richer (PC)
QUÉBEC

Le gouvernement Charest doit tenir un vaste débat public sur son avenir énergétique, en mettant le cap sur le développement des énergies vertes, estiment quelque 60 groupes réunis sous la bannière de la Coalition Québec-Vert-Kyoto.

Depuis plusieurs mois, le gouvernement promet de tenir «à l'automne» une commission parlementaire sur l'énergie, mais refuse toujours de dire en cette fin d'octobre quand au juste elle aura lieu, combien de temps elle durera et quelle sera son ampleur.

Quoi qu'il en soit, la coalition a choisi de ne pas attendre la décision du ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad, et d'annoncer d'emblée ses couleurs. Elle juge en fait que l'importance des enjeux mérite bien plus qu'une commission parlementaire «de quelques jours».

Les groupes qui la composent sont d'avis que le Québec est mûr pour un vaste débat public sur la question, ouvert à la population, en adoptant comme prémisses qu'il faut mettre l'accent sur les énergies vertes, comme la filière éolienne et solaire, la conservation de l'énergie et

l'efficacité énergétique.

«La population du Québec est à 80 pour cent contre le virage thermique et au-delà de 80 pour cent en faveur des énergies vertes», a estimé le porte-parole de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), André Bélisle, lors d'une conférence de presse, hier.

Un moratoire demandé

Du même souffle, on estime que le gouvernement devrait sans attendre créer un moratoire sur tous les projets d'Hydro-Québec jugés trop polluants: centrales thermiques, projets de cogénération, réfection de la centrale nucléaire de Gentilly II, projets d'exploitation gazière et pétrolière.

Quant aux projets de grands barrages hydroélectriques, la coalition recommande d'aller de l'avant uniquement quand il s'agit de projets «socialement acceptables» ayant un impact nul sur l'environnement.

«On nous a placé dans un contexte de crise appréhendée d'énergie, qui s'est effacé parce qu'il a plu abondamment tout l'été. Comme il n'y a plus de crise, on a la meilleure occasion de prendre le virage vert», selon M. Bélisle.

Ces groupes voudraient par ailleurs voir le gouvernement révoquer la loi 116, adoptée en 1998 par l'administration péquiste, qui a eu pour effet de diluer le pouvoir de la Régie de l'énergie, désormais jugée inapte à évaluer la pertinence des projets de la division production d'Hydro-Québec.

Au lieu de réinventer la roue, on voudrait que le gouvernement s'inspire largement, au moment d'élaborer sa future politique énergétique, des travaux de la commission dirigée par Alban D'Amour, en 1995 et 1996. Le rapport de la commission, «Pour un Québec efficace», n'aurait pas pris une ride, selon les porte-parole de l'organisme.

Encore temps

«Il faudrait mettre en œuvre ce qui a été recommandé et qui finalement n'a été pour ainsi dire pas appliqué», a expliqué le porte-parole de la coalition, Daniel Breton.

La coalition est formée d'une soixantaine de groupes, dont plusieurs regroupements écologistes (l'AQLPA et l'Union québécoise pour la conservation de la nature, notamment) et d'autres de divers horizons, comme le Collège québécois des médecins de famille.

Deux partenaires intéressés à se joindre à Télé-Québec

Rollande Parent (PC)
MONTREAL

Deux offres de partenariat ont été faites à Télé-Québec, hier en matinée, dès l'ouverture des audiences publiques portant sur la réactualisation du mandat culturel et éducatif de cette télévision publique, tenues à la demande de la ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp.

La première est venue de la direction du Canal Savoir et la seconde de l'Office national du film (ONF). Si l'on en juge par les commentaires et les questions soulevées par l'un ou l'autre des membres du groupe de travail, notamment le président Claude Bédard, la proposition de Canal Savoir qui veut devenir «l'Antenne 2 de Télé-Québec» a visiblement suscité beaucoup d'intérêt.

Comme l'a rappelé Michel Umbriaco, porte-parole de Canal Savoir, ce canal appartient aux universités et aux collèges qui y diffusent des cours de formation destinés aux étudiants qui sont situés trop loin des institutions d'enseignement ou encore dont les activités ne leur permettent pas de se libérer aux heures des cours.

À la demande des institutions d'enseignement, Canal Savoir cherche ces temps-ci à améliorer l'image de ce canal en créant des émissions-débats destinées à l'ensemble de la population, aux heures de grande écoute, et mettant à contribution l'expertise des professeurs en exercice.

«La grande richesse des universités est d'avoir 9000 experts dans différents domaines qui ne veulent pas aller à la télé pour six minutes ou deux minutes et demi à RDI parce qu'ils trouvent que ce n'est pas sérieux, parce que ce qu'ils ont à dire est complexe et nécessite plus de temps», a déclaré M. Umbriaco.

Celui-ci estime qu'un partenariat entre Télé-Québec et le Canal Savoir permettrait à ce dernier d'avoir accès à des studios, au parc d'antennes de Télé-Québec plutôt que de passer par le satellite ou le câble, comme c'est le cas actuellement, où la qualité n'est pas toujours au rendez-vous.

«Quand nous connaissons le nouveau visage de Télé-Québec, nous pourrions discuter d'un rapprochement pouvant prendre la forme d'une fusion ou de co-gestion», a avancé M. Umbriaco.

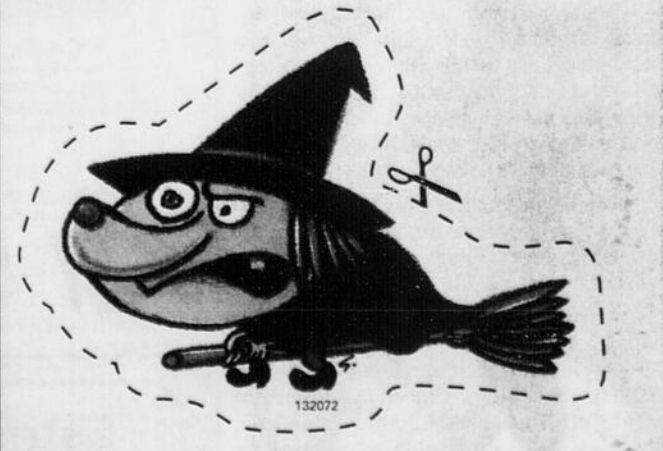
Il faut savoir que Canal Savoir dispose d'un bien petit budget, de 600 000 \$ par année, fourni par les collèges et universités, ce qui exclut les frais de production d'émissions assumés par les institutions. Le gouvernement fédéral et du Québec sont sollicités présentement pour fournir 2 millions \$.

Les émissions que souhaite produire Canal Savoir, en collaboration avec Télé-Québec, prendraient la forme de débats de société, comme les élections américaines, par exemple, qui seraient diffusés durant une heure à Télé-Québec et pourraient continuer à Canal Savoir pendant trois ou quatre heures.

À Télé-Québec, Canal Savoir compte apporter une antenne, une deuxième chaîne, une diffusion complètement numérique et à la fine pointe qui a coûté 12 millions \$, des capacités pour Télé-Québec de diffuser des cours en anglais et certains programmes dont la durée ne convient pas à la grille horaire.

L'Office national du film

Pour ce qui est du partenariat offert par l'ONF, il a été plutôt froidement reçu par Louise Gendron, membre du comité de travail, et directrice générale des programmes de Télé-Québec qui estime faire déjà ce que préconise l'ONF, soit la diffusion de documentaires. Télé-Québec en diffuse annuellement pas moins de 800, a-t-elle fait remarquer.



30^e anniversaire sports experts

Vente

Skiez GRATUITEMENT au Mont Orford

Obtenez un billet de saison* à **150\$** en marchandise sélectionnée

*Avec tout achat de vêtements d'une valeur de 750\$ et plus

*Avec tout achat d'équipement de ski d'une valeur de 750\$ et plus

Spécial 30^e sur les ensembles d'hiver Junior

COMPASS NORTH Boogy
Ensemble d'hiver (manteau/pantalon) unisexe
Isolé et résistant à l'eau
Notre prix rég. 129\$

Compas

64⁹⁹
Épargnez 50%

LAIKUS Chemical/Smart
Ensemble d'hiver (manteau/pantalon) pour garçon et fille
Isolé et imper-respirant
Notre prix rég. jusqu'à 349\$

Laikus

199⁹⁹
Épargnez jusqu'à 150\$

NIKE AIR Commander
Homme et femme
Notre prix rég. 99\$

59⁹⁹
Épargnez 40%

Columbia
veste sans manche en duvet pour homme
Notre prix rég. 119\$

Columbia

69⁹⁹
Épargnez 40%

Profitez de notre promotion exclusive

Les rabais éclatants sur TOUT en magasin

5% 10% 15% 20% 25%

sports experts

Carrefour de l'Estrie, (819) 346-5286

billets de saison valide sur semaine. *Règlements en magasin

1 seul endroit!

Participez à notre concours

4500\$ en prix

VOYAGES ENCAPAIR 2006

ATLA

PHENIX

ESHER-WOC

Vol. 2000 en magasin